

Mariage avec un citoyen bélarusse en Suisse

Par souci de simplicité, seule la forme masculine est utilisée dans ce texte. La forme féminine est bien sûr toujours incluse.

Etat au 09.11.2020
Réf. 123.11

Les offices de l'état civil en Suisse sont responsables des questions relatives au mariage. Le partenaire résidant en Suisse doit donc s'adresser à l'office de l'état civil du futur lieu de mariage pour s'informer sur la procédure prévue et définir les documents qui lui sont nécessaires en Suisse.

Les partenaires bélarusses et les citoyens suisses résidant au Bélarus doivent soumettre les documents **personnellement** à l'ambassade de Suisse à **Moscou** (rendez-vous préalable requis).

Veillez prêter une attention particulière aux points suivants:

- Les documents d'état civil (naissance, mariage, divorce, décès) doivent être présentés en duplicata (ПОВТОРНОЕ, deuxième copie) avec apostille. Les copies notariées d'un certificat ne sont pas acceptées.
- Les documents ne doivent pas dater de plus de 6 mois (sauf passeports).
- Tous les documents doivent être traduits en allemand, français ou italien par un traducteur qualifié. Dans tous les documents, la traduction du prénom et du nom de famille actuels doit être écrite exactement de la même manière que dans le passeport international. Les traductions doivent être certifiées par un notaire. La certification de traduction par le notaire n'a pas besoin d'être accompagnée d'une apostille.
- **Une copie lisible** et non certifiée de tous les documents et attestations énumérés ci-dessous au **point 1**, y compris les traductions, doit être créée de manière à ce qu'il y ait à la fin deux séries de documents: une série avec tous les originaux à transmettre à l'office de l'état civil compétent en Suisse et une série avec des copies des originaux pour la documentation de l'ambassade.

Les documents incomplets seront retournés.

1. Documents et certificats d'état civil pour la préparation du mariage

| Document / certificat | Informations supplémentaires | Authentification/information |
|---|--|---|
| <input type="checkbox"/> Demande de préparation du mariage | Tous les champs doivent être remplis (dans une langue officielle de la Suisse) | Le formulaire vous sera envoyé par courriel lorsque vous arrangez le rendez-vous. |
| <input type="checkbox"/> Attestation de domicile au moment du mariage | Certificat d'adresse de résidence officiellement enregistrée ou temporaire en Belarusse, disponible auprès de l'administration du logement | Aucune apostille nécessaire. |
| <input type="checkbox"/> Acte de naissance (ПОВТОРНОЕ/ Duplicata) avec apostille | Disponible à l'office de l'état civil qui a délivré le document original. S'il y a eu des changements de nom ultérieurs, ceux-ci doivent être documentés. | L'apostille est apposée par le Ministère des Affaires étrangères de la République du Bélarus. |

| | | |
|---|--|---|
| <input type="checkbox"/> Confirmation de l'état civil , document original avec apostille | Délivré par l'office de l'état civil compétent avec informations sur l'état civil depuis l'âge de la majorité. | L'apostille est apposée par le Ministère des Affaires étrangères de la République du Bélarus. |
|---|--|---|

Etat civil « divorcé »: Certificats / documents supplémentaires nécessaires:

| | | |
|---|---|---|
| <input type="checkbox"/> Certificat de divorce (ПОВТОРНОЕ/ Duplicata) avec apostille et/ou <input type="checkbox"/> Jugement de divorce Copie certifiée conforme avec apostille <input type="checkbox"/> Acte de mariage antérieur Original avec apostille | Les documents doivent indiquer la date légale et les droits parentaux des enfants mineurs. Si le divorce est entré en vigueur avant le 1er septembre 1999, un certificat de divorce est requis (article 2242 du Code de la République du Bélarus sur le mariage et la famille du 9 juillet 1999) | Certificat de divorce et acte de mariage antérieur: L'apostille est apposée par le Ministère des Affaires étrangères de la République du Bélarus. Jugement de divorce : disponible auprès du tribunal compétent. Authentification par une apostille de l'Administration principale de la justice du Comité exécutif de la ville de Minsk ou de la région compétente. |
|---|---|---|

Etat civil « veuf »: Certificats / documents supplémentaires nécessaires

| | | |
|---|---|---|
| <input type="checkbox"/> Certificat de décès (ПОВТОРНОЕ/ Duplicata) avec apostille <input type="checkbox"/> Acte de mariage antérieur Original avec apostille | Peut être obtenu auprès de l'office de l'état civil qui a délivré le document original. | L'apostille est apposée par le ministère des Affaires étrangères de la République du Bélarus. |
|---|---|---|

| | | |
|--|--|--------------------------------------|
| <input type="checkbox"/> passport bélarusse original <input type="checkbox"/> 2 copies des pages avec annotations <input type="checkbox"/> 2 copies de la page des données personnelles du passeport national | Le passeport sera restitué à la fin du rendez-vous. S'il y a plusieurs passeports, apportez-les tous avec vous | La légalisation n'est pas nécessaire |
|--|--|--------------------------------------|



2. Documents du fiancé qui vit en Suisse

| Document / certificat | Informations supplémentaires | Authentification |
|--|------------------------------|----------------------------------|
| <input type="checkbox"/> 4 copies du passeport de voyage international (ou copie du recto et verso de la carte d'identité) | | Aucune authentification requise. |
| Si le fiancé n'a pas la nationalité suisse, fournir également: <input type="checkbox"/> 4 copies du titre de séjour suisse | | Aucune authentification requise. |

SEULEMENT POUR UNE FUTURE RÉSIDENCE EN SUISSE

3. Documents supplémentaires pour l'entrée en Suisse / demande de visa lors de la prise de résidence

| Document / certificat | Informations supplémentaires | Authentification/information |
|--|---|--|
| <input type="checkbox"/> Formulaire de demande de visa pour le visa D Le formulaire doit être présenté en trois exemplaires et en personne , ceci s'applique également aux enfants. | Site Web de l'ambassade Conseil: remplissez le formulaire une fois sur le PC, puis imprimez-le 3 fois. | Les demandes de regroupement familial des conjoints et des enfants doivent être présentées en personne à la représentation |
| <input type="checkbox"/> 4 photos-passeport | Exigences photographiques | |
| <input type="checkbox"/> Extrait du casier judiciaire avec une apostille et une traduction notariée +1 copie des documents | Disponible auprès des autorités compétentes du ministère de l'Intérieur | L'apostille est apposée par le Ministère des Affaires étrangères de la République du Bélarus. |
| <input type="checkbox"/> Preuve de compétences linguistiques en allemand, français ou italien +1 copie Ne pas applicable si le fiancé est de nationalité Suisse ou un ressortissant de l'UE/AELE | Preuve de compétences linguistiques (au moins niveau A1) de la langue parlée dans le futur lieu de résidence en Suisse ou confirmation d'inscription à un cours de langue conduisant à ce niveau. | Un test de langue avec certificat peut être passé dans les instituts culturels suivants: Goethe Institut, Alliance Française, Instituto Culturale Italiano Aucune authentification requise. |

Important! Selon la législation suisse en matière de migration, un visa Schengen valable de type C ne permet pas l'entrée pour un mariage avec résidence ultérieure en Suisse. Un visa D est nécessaire à cet effet.

Après la présentation de la demande de visa, il faut compter sur un délai de traitement d'environ 8 à 12 semaines, jusqu'à ce que l'approbation de la délivrance du visa d'entrée soit reçue. Dès que le permis d'entrée est disponible, la section des visas de cette ambassade peut être contactée par email pour obtenir un rendez-vous: moscow.visa@eda.admin.ch

4. Emoluments

| | | |
|--|----------------------------|---|
| Préparation au mariage (frais de certification, de vérification et de transmission des dossiers) | RUB 25'950.00 (CHF 305.00) | Conformément à la réglementation actuelle sur les frais du DFAE. A la fin du rendez-vous, le client reçoit un reçu. |
| Frais de visa adulte / enfant | RUB 7'500.00 / 3'750.00 | |

Le montant total doit être payé en RUB à l'occasion d'un entretien personnel par carte de crédit ou de débit. Les frais de préparation au mariage comprennent 2 heures au guichet. Si le délai de traitement est prolongé en raison de documents manquants ou incomplets ou pour d'autres raisons qui relèvent de la responsabilité du demandeur, un délai supplémentaire sera facturé (CHF 75.00 par demi-heure).

5. Prenez rendez-vous / contact

Les documents doivent être déposés en personne, un rendez-vous est obligatoire. Des rendez-vous sont disponibles de lundi à jeudi soit à 09h00, soit à 11h00.

Nous vous prions de bien vouloir prendre rendez-vous par e-mail en soumettant les informations ci-après à : moscow.cc@eda.admin.ch: noms, prénoms, dates de naissance de la fiancée et du fiancé, numéros de téléphone et adresses courriels, date du rendez-vous souhaité.

Avec la confirmation du rendez-vous, vous recevrez le formulaire "Demande de préparation au mariage" mentionné ci-dessus, à remplir.

Si vous avez des questions auxquelles cette fiche d'information ne répond pas, nous sommes également heureux d'y répondre par e-mail: moscow.cc@eda.admin.ch

Les informations sont fournies par téléphone de lundi à jeudi de 14.30-15.30, mais l'accessibilité n'est pas toujours garantie. +7 495 258 38 30

6. Transmission des actes en Suisse

Après la remise des documents correspondants, ceux-ci seront examinés par l'Ambassade et acheminés par l'intermédiaire de l'Office fédéral de l'état civil à l'Office de l'état civil du lieu de séjour. Dans le cas où il n'y a pas de lieu de séjour en Suisse, les documents sont envoyés à l'Office d'état civil du lieu du mariage. L'Office d'état civil compétent décide sur l'approbation du mariage; il peut exiger des documents supplémentaires le cas échéant.

Après la présentation des documents, il faut compter sur un délai de traitement d'environ 8 à 12 semaines. L'ambassade n'est pas en mesure d'informer sur l'état actuel de la procédure. Veuillez contacter l'office de l'état civil compétent, si vous avez des questions sur ce sujet.